



## Obtention nationalité française statut de réfugié

-----  
Par Anxieuse

Bonsoir,

Détentriche d'une carte de résident de 10 ans (réfugiée du Salvador depuis 2019) j'ai déjà eu un refus de nationalité française parce que mes contrats de travail étaient tous en CDD. Je vais refaire une demande d'ici quelques mois, je suis en CDI depuis plus d'un an, situation stable, bien intégrée dans ma ville.

Ma question est la suivante : ayant déclaré être homosexuelle lors de ma demande de réfugiée puis-je être pénalisée si je suis maintenant en couple avec un homme ? J'ai mon propre appartement mais j'envisage de m'installer avec mon ami. Me conseillez-vous de le faire après l'obtention de la nationalité française ?

Je vous remercie de vos conseils.

-----  
Par isernon

bonjour,

l'orientation sexuelle n'existe pas dans les conditions exigées pour obtenir la nationalité française.

voir [ce lien](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2213) :  
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2213]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2213[url]

l'octroi de la nationalité est toujours une décision discrétionnaire de l'administration française qui peut la refuser même si le demandeur remplit toutes les conditions.

salutations

-----  
Par Anxieuse

Merci pour votre réponse.